

POUR la fermeture du Bois de la Cambre à l'auto (27.5.12)

Le Plan communal de mobilité de Bruxelles-Ville prévoit quelques mesures courageuses pour rééquilibrer le partage de l'espace public, notamment en réservant une partie du Bois de la Cambre à la mobilité douce.

Les communes d'Ixelles et d'Uccle s'y opposent et le MR a lancé une pétition afin qu'il conserve le statut de circuit automobile... En réaction à cette initiative du MR, une autre pétition a été lancée « POUR la fermeture du Bois de la Cambre à l'auto ». Signez ici : <http://11402.lapetition.be>.

Source: Newsletter de IEB.